



Janvier sec et sage est un bon présage !

## Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56

Fax : 02.99.39.86.84

### ADRESSE MAIL

secretariat@mairie-irodouer.fr

### SITE INTERNET:

http://www.mairie-irodouer.fr

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/ 17h
Jeudi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h00	



### MICKAEL LE BOUQUIN

MONSIEUR LE MAIRE :

permanence sur rendez-vous :

06 61 35 37 16

mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr

### THOMAS LE MONS

1<sup>ER</sup> ADJOINT (ENFANCE)

06 19 23 77 69

thomas.lemons@mairie-irodouer.fr



### CHARLOTTE FAILLÉ

2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE

(AMÉNAGEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAL, VOIRIE ET  
BÂTIMENT)

06 62 17 41 33

charlotte.faille@mairie-irodouer.fr

### BRUNO CARTIER

3<sup>ÈME</sup> ADJOINT

(FINANCES, LIENS CITOYENS,  
ECO RESPONSABILITE,  
CHEMINS RURAUX)

06 78 52 23 34

bruno.cartier@mairie-irodouer.fr



### MARIE CARESMEL

4<sup>ÈME</sup> ADJOINTE

(COMMERCES, SERVICES ET  
ARTISANAT, EVENEMENTS  
COMMUNAUX)

06 60 42 01 01

marie.caresmel@mairie-irodouer.fr



### FABRICE BIZETTE

5<sup>ÈME</sup> ADJOINT

(CULTURE, ASSOCIATIONS,  
COMMUNICATION ET  
SERVICES NUMÉRIQUES)

06 08 48 25 27

fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



### LE MOT DU MAIRE ! Irodouériennes, Irodouériens,

Je m'associe avec toute l'équipe municipale afin de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021. Qu'elle vous porte dans vos projets et vous apporte santé et bonheur. Nous ne pourrions malheureusement pas nous voir lors des traditionnels vœux de janvier au vu du contexte sanitaire... Il n'empêche que nous restons et resterons à votre écoute par le biais de la Mairie. Soyez prudents !



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 17 DECEMBRE

### TRAVAUX DE VOIRIE PRES DU TERRAIN DE

**FOOTBALL** : Le conseil, à l'unanimité, **DÉCIDE** de procéder à l'agrandissement de la voirie le long de l'école Saint-Joseph et accepte le devis de la société ART DAN d'un montant de 7 797,75 € ht. Le conseil accepte le devis de ART DAN d'un montant de 9 669,80 € ht pour les travaux suivants :

- la démolition du muret de lavage de chaussures,
- La fourniture et la pose de bordures au droit du mats d'éclairage côté parking,
- La réalisation d'enrobés,
- Fourniture et pose d'un garde-corps...

**CHARTRE ECORESPONSABLE** : le Conseil, à l'unanimité approuve la charte présentée par la commission éco responsabilité.

**ECO-PATURAGE** : Dans le cadre du développement durable et de la protection de l'environnement, il est proposé de mettre en place de **mars à novembre** une solution d'éco-pâturage sur 2 parcelles :



- 1 au pré du bourg,
- 1 au Presbytère.

### TARIFS MUNICIPAUX :

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs municipaux, applicables à compter du 1er janvier 2021.



### RÈGLEMENT INTERIEUR :

- **TERRAIN SYNTHETIQUE** : il est nécessaire de réglementer, par mesure de sécurité et de tranquillité publique, l'utilisation du terrain en gazon synthétique. Le Conseil adopte ce règlement.
- **VESTIAIRES** : le règlement intérieur pour l'utilisation des vestiaires du stade "Théophile LEFORESTIER" a été adopté, à l'unanimité par le conseil Municipal.



*Prochaine réunion de conseil :  
JEUDI 21 JANVIER A 20H15  
Suite au contexte sanitaire, le public  
ne pourra assister à cette réunion !*

## ÉLAGAGE ET CURAGE

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban a en charge l'aménagement et l'entretien de l'ensemble de la voirie d'intérêt communautaire des communes membres, dont Irodouër.



Une **tourné voirie** a été faite le 10 décembre et une liste de différents lieux-dits où un curage est nécessaire a été réalisée.

L'entretien des arbres étant à la charge des riverains, merci de bien vouloir réaliser les opérations nécessaires d'élagage avant l'intervention de la communauté de communes qui sera entre **février et mai**.

**De même, tout riverain a obligation d'entretenir les buses donnant accès soit à leur propriété ou de leur terrain agricole.**

Les dispositions de **l'article L2112-2-2 du code général des collectivités territoriales** autorisent en effet le Maire à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies » étant précisé que « les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Par ailleurs et de manière générale, nous vous recommandons de procéder à un élagage régulier de vos plantations en bordure de voie, afin de vous prémunir contre toute responsabilité qui pourrait vous être reprochée.

**Les services de la Mairie restent bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire relatives aux conditions de réalisation de ces opérations.**

### OPÉRATION « SAPIN 2021 » APRÈS LES FÊTES, DÉPOSER VOTRE SAPIN.



Le service technique a installé un **espace réservé** avec des barrières sur le parking de la Mairie à partir du **samedi 9 janvier et jusqu'au 16 janvier**.

**LE BROYAGE DES SAPINS SERVIRA DE PAILLAGE POUR LA COMMUNE !**

Pour la feuille info de  
**FEVRIER 2021**



Merci de déposer vos articles pour le **19 JANVIER** à la mairie ou par courriel :  
secretariat@mairie-irodouer.fr



## ACTUALITÉS : OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- 6 personnes max / gel obligatoire / masque obligatoire dès 11 ans (recommandé dès 6 ans)
- **Horaires** : mardi 16h30-18h30 / mercredi 15h30-18h30 / vendredi : 16h00-19h00 / samedi : 10h00-12h00
- il est toujours possible de faire du Click&Collect (réservation + RDV)

**EXPOSITION** : L'illustration est à l'honneur, venez découvrir un panel d'illustrateurs/trices français/ses. *La maison est en carton* est une exposition prêtée par la MDIV.

**ATELIER TABLETTE POUR LES PLUS DE 60 ANS** : Une fois par mois, Alison vous propose une initiation à l'usage des tablettes numériques, accompagnée d'une découverte d'applications. L'entrée est libre et gratuite, nous pouvons vous prêter une tablette. N'hésitez pas à nous contacter pour plus

d'infos.

Cette activité sera reprise dès que la situation sanitaire le permettra.

**Les RDV : Toutes les animations sont suspendues.**

**L'équipe de La Plume Enchantée vous souhaite une belle année 2021 riches en découverte et en partage !**



## INFO DU SMICTOM DE TINTENIAC

### DU CHANGEMENT POUR 2021 !

#### Suppression des sacs jaunes et de nouvelles règles de tri

- ❑ **Collecte** tous les 15 jours du tri sélectif et extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.
- ❑ **Suppression des sacs jaunes** au profit de bacs à couvercle jaune pour la collecte du tri sélectif afin d'éviter les maladies professionnelles des agents et d'éviter que des sacs s'éternisent au sol.

**Plus facile, plus écologique, cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement au cours de l'année 2021.**

- **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : MARDI**
- **TRI SELECTIF : passage semaines impaires, à compter du 4 janvier.**

**A NOTER** : le nouveau site internet du SMICTOM est en ligne : [www.valcobreizh.fr](http://www.valcobreizh.fr)

Compte Twitter : <https://twitter.com/valcobreizh>

#### CE QUI VA CHANGER AU COURS DE L'ANNÉE 2021 :

**Terminé les sacs jaunes, place aux bacs à couvercle jaune !** Extension des consignes de tri ? Tous les emballages se trient !



## INFOS PRATIQUES : CE QUI CHANGE AU 1ER JANVIER

- **SMIC : REVALORISATION DE 0,99 % AU 1ER JANVIER** : Le nouveau montant du Smic brut horaire sera donc porté à **10,25 €** au 1<sup>er</sup> janvier (contre 10,15 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020) soit 1 554,58 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.
- **CERTAINES AIDES AUDITIVES REMBOURSÉES INTÉGRALEMENT À PARTIR DU 1ER JANVIER 2021** : À compter du 1<sup>er</sup> janvier, la prise en charge par la Sécurité sociale des audioprothèses évolue. Les assurés choisissant les appareils inclus dans le dispositif du « 100 % santé » seront entièrement remboursés. Le prix du premier modèle sera plafonné à 950 € (au lieu de 1 100 € en 2020) pour les personnes âgées de plus de 20 ans. 240 € seront pris en charge par l'Assurance maladie et 710 € par les complémentaires santé.
- **SOLDES** : La date du début des soldes d'hiver est décalée au **20 janvier**.

- **DOUCHES À L'ITALIENNE DANS LES LOGEMENTS NEUFS** : À partir du 1<sup>er</sup> janvier, les appartements en rez-de-chaussée et les maisons individuelles en lotissement ou destinées à la location doivent être équipés de douche à l'italienne.
- **MARQUAGE DES VÉLOS** : Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- **PRIX DU TIMBRE : HAUSSE AU 1ER JANVIER 2021 :**

LETRE PRIORITAIRE	1,28 €
LETRE VERTE	1,08 €
ECOPLI	1,06 €
LETRE SUIVIE	1,56 €
LETRE RECOMMANDEE R1	4,40 €

## RECENSEMENT

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE**. **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille. La **convocation à la JDC est automatique** : elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

**Reprise de la journée Défense et Citoyenneté (JDC) en ligne**. Les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr). Les jeunes ne disposant pas d'accès internet seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.



## LISTES ÉLECTORALES

### NOUVELLE INSCRIPTION !

- ➔ Vous pouvez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : [Justificatif de domicile](#) et [Justificatif d'identité](#). **Service en ligne** : <https://www.service-public.fr>
- ➔ Ou vous inscrire en Mairie avec justificatif de domicile et d'identité.

## CLUB DES LOISIRS

**A l'aube d'une nouvelle année, nous vous offrons les traditionnels vœux de Bonheur et surtout de Bonne Santé.**



Nous ne demandons pas spécialement que 2021 soit Bonne, mais nettement Meilleure que 2020... nous saurons nous en contenter...

Puisse t-elle nous apporter un peu de répit dans cette pandémie qui bouleverse notre quotidien et nous prive, périodiquement, de notre famille et amis.

Puisse t-elle nous permettre de reprendre progressivement nos activités au sein du Club et de nous retrouver comme avant... ou presque, c'est mieux que rien !

Nous vous remercions de votre spontanéité à renouveler votre adhésion, souhaitant simplement le retour des jours meilleurs.

**Le Conseil d'Administration.**

## COMITÉ DES FÊTES

**L'association Comité des Fêtes vous offre tous ses meilleurs vœux pour l'année 2021...**

**Année pleine d'espoir, d'espérance et de projets.**

## TRUCS ET ASTUCES

### EVIER BOUCHÉ !

**L'eau bouillante** : Ça reste probablement la technique la plus efficace, la moins dispendieuse et la plus facile. Faites bouillir de l'eau et versez-la tranquillement dans le drain. Ça fait des miracles pour déboucher et tuer les bactéries.



**La technique du cintre** : C'est une technique très simple, mais vraiment efficace dans les salles de bain. Utilisez un cintre en métal et tordez-le de façon à ce qu'il soit le plus droit possible. Ensuite, faites un petit crochet. **Insérez-le dans le drain et vous pouvez commencer à sortir ce qui bouche le drain.**



## ATELIERS WEB POUR LES COMMERÇANTS

La Communauté de Communes Saint-Méen Montauban invite l'ensemble des commerçants du territoire à participer à **deux ateliers gratuits** pour renforcer leur présence sur le web.

☐ **ATELIER : Comment utiliser Google My Business de manière efficace ?** *Se poser les questions essentielles et choisir les bons outils pour gagner en visibilité sur internet (les différents réseaux sociaux, référencement naturel et référencement payant, site internet y aller ou pas, place de marché...)* : Le lundi 11 janvier 2021 de 10h à 12h30.

☐ **ATELIER : Approfondir vos utilisations de Facebook et Instagram** : *Comment créer une belle publication, réaliser des stories avec des photos et des vidéos, maîtriser les fonctionnalités avancées de Facebook* : Le jeudi 4 février 2021 de 10h à 12h30.

Ces ateliers se dérouleront en visio-conférence. Si vous ne disposez pas d'un équipement ou d'une connexion suffisante, vous pourrez suivre ces ateliers depuis l'espace entreprises Le Tissé (16, rue des Tisserands, ZA la Gautrais à Montauban de Bretagne) - **places limitées**. INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le site de la communauté de communes : <https://www.stmeen-montauban.fr>

Pour compléter cet accompagnement, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, en partenariat avec la Région Bretagne, renforce le **PASS COMMERCE ET ARTISANAT**, pour financer les projets d'INVESTISSEMENTS NUMERIQUES des commerçants et des artisans (acquisition d'équipements informatiques, création de supports numériques, formations...)

**Pour bénéficier de cet accompagnement, contactez le service économie de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban à [conomie@stmeen-montauban.fr](mailto:conomie@stmeen-montauban.fr) ou au 02 99 06 54 92.**

## AVIS COUPURE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, une coupure électrique aura lieu : **JEUDI 4 FÉVRIER ENTRE 8H45**

**ET 12H15 AUX LIEU-DITS SUIVANTS :**

**LE CHENE AU DUC - LES TARTIFUMES - LE HAUT HELLAN -  
LE BAS HELLAN - SAINT BENOIT.**



## CYCLO



	MARDIS	PARCOURS	VENDREDIS	PARCOURS
SEMAINE 1	5	1	8	2
SEMAINE 2	12	3	15	4
SEMAINE 3	19	5	22	6
SEMAINE 4	26	7	29	8
SEMAINE 5	2	9	5	10
SEMAINE 6	9	11	12	12

## QUE FAIRE AU POTAGER

L'hiver est installé, les jours sont courts.

Au potager, le temps est aux récoltes de choux d'hiver et de poireaux ; ainsi que, pour les amateurs de saveurs anciennes, des panais et topinambours ! Sous abri, commencez la culture de quelques légumes : salades, radis et carottes...

### Quels légumes planter en janvier ?

- L'hiver n'est pas une saison morte au potager ! Bien au contraire, l'on peut encore cultiver certaines plantes potagères. Ail, échalote et oignon
- Ciboulette à semer
- Radis à semer
- Salade de printemps à semer



### Autres travaux au jardin potager en janvier !

- \* Ramassez les dernières feuilles d'automne, elles enrichiront le compost.
- \* Préservez votre pelouse qui a gelé en évitant de la piétiner.
- \* En dehors de période de gel, plantez des pommiers et des poiriers en racines nues.
- \* Effectuez la taille d'hiver sur vos fruitiers



## CALENDRIER DES POMPIERS

**Vous pouvez récupérer votre calendrier chez l'un de nos commerçants partenaires jusqu'au 31 janvier !**

- ☐ Bar Tabac « Le San Jullud
- ☐ Les Charcuteries Montifault
- ☐ Epicerie « Au panier Sympa »

**Ou vous pouvez venir à notre rencontre à la caserne tous les dimanches matin.**



# DÉCHETTERIE, COLLECTE DÉCHET, TRI



SMICTOM VALCO BREIZH - LIEU-DIT « LA LANDE » 35190 TINTÉNIAC-TÉL. 02.99.68.03.15.

Par courriel : contact@valcobreizh.fr - Site : www.valcobreizh.fr

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF (SACS JAUNES) EST ASSURÉE PAR LE SMICTOM.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BAC ET VOS SACS JAUNES LA VEILLE AU SOIR AVANT 19H00 !! MERCI DE RESPECTER LES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES ! LES SACS NON RAMASSÉS DOIVENT ÊTRE RETRIÉS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE LAISSÉS SUR LE TROTTOIR !

COLLECTE DES  
ORDURES MÉNAGÈRES  
LE MARDI : 5-12-19-26

COLLECTE TRI SÉLECTIF  
LE VENDREDI SEMAINE IMPAIRE (en cas de jour férié la collecte est décalée du jour férié et ce jusqu'au samedi)  
VENDREDIS : 8 - 22

## TAD (SERVICE TRANSPORT À LA DEMANDE)



Contact : Manoir de la ville Cotterel.  
46 rue de Saint-Malo à Montauban. Tél : 02 99 06 54 92.  
Site internet : www.stmeen-montauban.fr

## URBANISME

INSTRUCTRICE DROITS DES SOLS : MME LEPAGE ELSA  
Communauté de Communes St Méen-Montauban. TÉL : 02 99 06 54 92

## PERMANENCE SERVICE URBANISME ET HABITAT



PERMANENCE CAU 35 (conseil en architecture) :  
JEUDI 14 (après-midi) à la Mairie de Montauban  
Prendre RDV au 02 99 06 42 55

## PERMANENCES PMI et PUERICULTURE

(MAISON DE L'ENFANCE D'IRODOUËR). PUERICULTRICE : 1 jeudi matin /2  
PMI : consultation sur rdv, le 2ème mardi l'après-midi. Plus d'infos au 02.22.93.64.03.

## AGENCE POSTALE 02 99 39 81 05

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14H-17H	9H-12H	8H30-11H30	14H-17H	9H-12H

service Info Sociale en Ligne. TÉL 0 800 95 35 45

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL RENDEZ-VOUS AU 02.99.02.35.17

## ESPACE FRANCE SERVICES

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ST MÉÉN  
VOUS ACCUEILLE  
22 RUE DE GAËL. TÉL 02 99 09 44 56  
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

LUNDI : 8h30 à 12h30  
MARDI : 8h30 à 12h30 /13h30 à 17h.  
MERCREDI : 8h30 à 18h.  
JEUDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
VENDREDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
dernier SAMEDI du mois de 10h à 13h

### PERMANENCES SUR RENDEZ VOUS

CAF : mardi 5 et 19 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

SOLIHA (aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement) : mercredi 6 et 20 de 13h30 à 16h30, sur RDV. Tél : 07 89 69 35 18.

ADIL 35 : jeudi 14 de 14h à 17h.

POINT REGION : (informer sur l'offre et les financements des formations) vendredi 29 de 9h30 à 12h30.

INFORMATION JEUNESSE : (informer et accompagner les projets des jeunes) - mercredi de 13h à 18h.

- vendredi de 15h30 à 17h.  
- samedi (dernier samedi du mois) de 10h à 13h.

PAE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, l'après midi sur rendez vous. Et le dernier samedi du mois, de 10h à 13h00.

CDAS (rencontrer une assistante sociale) : jeudi.

ARCHITECTE CONSEIL : jeudi 11 février de 14h à 16h.

CLIC : le mardi 12 et 26 de 14h à 17h.

WE KER (accompagner les jeunes de 16 à 25 ans) les mercredis et vendredis.

EUREKA EMPLOI SERVICES : vendredi 15 de 8h30 à 12h10.

CDIFF 35 : le jeudi de 9h30 à 12h.

UDAF 35 : le mardi 19 de 13h30 à 16h30.

CDAD (centre Départemental de l'Accès au Droit)  
Rencontrer un notaire : mercredi 6 de 16h à 18h00.

SERVICE DES IMPOTS : date à préciser ultérieurement.

## ADRESSES UTILES POUR LA PAROISSE :

M.DEMAURE Joseph au 02.99.39.80.87 / Mme ARROT Odette au 02.99.39.83.77.  
Paroisse Saint-Eloi à Montauban : 02.99.06.61.72.e-mail : paroissestelo@yahoo.fr.  
HORAIRES DES MESSES : 3ÈME DIMANCHE DU MOIS À 9H30

## PERMANENCES SUR IRODOUËR

ADMR (du Pays de Bécherel) : 2 rue des Cailleuls. Tél. 02 99 39 89 51.  
mail : becherel.asso@admr35.org.

PAE : Point Accueil Emploi - 9 rue des Cailleuls. Tél 02 99 39 85 11. Sur rendez-vous les MARDI, MERCREDI et JEUDI.

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : 9 rue du stade - Madame VERGER  
Christine. Tél. 02 99 39 80 47.

OSTÉOPATHE : 18 bis rue de Dinan. (derrière la poste) Monsieur ROBERT.  
Tél. 09 83 77 65 54 ou 07 67 27 07 26.

SOPHROLOGUE : « Maubusson » . Monsieur HAUTENAUVE.  
Tél. 06 15 700 703.

PSYCHO ENERGICIENNE : « 8 Beauvais » Madame LE CROM Anne-Sophie  
Tél. 06 50 46 56 47

CABINET INFIRMIÈRES : 9 rue du stade. Tél. 02 99 39 83 38,  
INFORMATION ! Permanences tous les jours sur rendez-vous de  
du Lundi au samedi de 8h30 à 9h00.



PODOLOGUE : 9 rue du stade. sur rendez-vous. Tél. 06 58 93 60 39

SAUR de MORDELLES (compagnie des eaux) : 26 route de Chavagne à Mordelles.  
Tél. 02 78 51 80 00. Dépannage 24h/24h : Tél. 02 78 51 80 09

ENEDIS : Numéro d'urgence 24h/24h. Tél. 09 726 750 35

TRÉSOR PUBLIC : 35 bd Carnot à Montfort. Tél. 02 99 09 00 75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Montauban) : Tél. 02 99 06 54 92

CDAS (Centre d'action sociale) NOUVEAU NUMERO ! Le numéro de téléphone a  
changé, pour joindre le standard, composer le 02 22 93 64 00.

NUMERO VERT COVID 19 : 0800 130 00

PRÉFECTURE DE RENNES : 3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES.  
Tél. 0821 80 30 35

## PHARMACIES DE GARDE

9-10	PISIGOT DE MONTFORT		02 99 09 00 29
16-17	DEVOS DE TALENSAC		02 99 09 30 03
23-24	DUPONT KERMEL DE BEDEE		02 99 07 00 17
30-31	LECORVILLE DE PLEUMELEUC		02 99 07 18 74

## NUMEROS D'URGENCE

HOPITAL PONTCHAILLOU : 02 99 28 43 21	CENTRE ANTI POISON : 02 99 59 22 22
15 SAMU	114 appel urgence pour malentendant.
17 POLICE	119 enfance mal traitée
18 POMPIERS	GENDARMERIE HEDE 02 99 45 45 61
112 appel d'un portable	DÉFIBRILLATEUR SALLE DES SPORTS : rue du stade, salle multifonctions et place de la pharmacie.